

## Commissions 2 et 3

Protection et gestion concertée des  
espaces agricoles, naturels et  
forestiers périurbains

Economie agricole et gouvernance  
alimentaire des agglomérations

# Ordre du Jour

1. Validation des compte-rendus
2. Les « nouveaux thèmes » à aborder : Agriculture urbaine et installation/transmission
3. Agenda des projets 2 et 3
4. Questions diverses

## ***2. Les nouveaux thèmes proposés par le séminaire***



## 2.1- Agriculture urbaine

1. Séminaire du 31 janvier - Préconisations générales du chantier 2 :
  - Consensus sur le côté positif et prioritaire
  - Thème prioritaire : protection (gestion) mais débat sur CDPENAF
  - Un peu contradictoire sur les espaces ouverts
  - Les actions futures : politiques d'installation/transmission, fermes urbaines/agriculture urbaine.

## 2.1 - Agriculture urbaine

1. Séminaire du 31 janvier : Prise en charge du thème « agriculture urbaine » :
  - L'objet d'étude « agriculture urbaine », plusieurs champs de caractérisation interdépendants et d'intensité variable :
    - la localisation géographique: l'urbain dense (AU « stricte ») et la périphérie. [Duchemin, FAO,...]
    - la dimension locale : exploitation et transformation de ressources locales, réponse à des besoins locaux et appui sur des savoir-faire locaux. [AFAUP,...]

## 2.1 - Agriculture urbaine

1. Séminaire du 31 janvier : Prise en charge du thème « agriculture urbaine » :
  - les revendications (les enjeux) : social et récréatif, environnemental, de nutrition (volume de production), de nutrition (qualité), économie et développement local (richesse dégagée et attractivité), structuration du territoire. [travaux RnPAT]
  - le système productif (la technicité) : Agriculture haut rendement ou autosuffisante.

# 2.1 - Agriculture urbaine

1. Séminaire du 31 janvier : Prise en charge du thème « agriculture urbaine » :
  - L'Agri-urbanisme, un thème déjà abordé par Terres en villes.
    - Le projet FAFU
      - Trois échelles d'investigation : le grand territoire, l'interface bâti/non bâti, le système parcellaire de l'exploitation agricole
      - Plusieurs questionnements: quelles formes ? Quelles relations ? Quelles politiques pour quels résultats ? Quelles modalités d'intervention ?

## 2.1 - Agriculture urbaine

1. Séminaire du 31 janvier : Prise en charge du thème « agriculture urbaine » :
  - L'agriculture urbaine, un thème émergent dans le réseau :
    - Des territoires avancés (ex. Lyon avec PSADER-PENAP et FUL INSA, Lille, Nantes, Grenoble ...)
    - Plan Nature en ville du Ministère de l'Écologie
    - Le guide Agriculture urbaine Plantes et cité, Astredhor : « Agir pour les agricultures urbaines » et journées d'Astredhor
    - Groupe de travail Ministère du logement-CEREMA : renouvellement démarche écoquartiers
    - CEA AgroPariTech – TEV (commanditaires) et DRIF-DGER (opérateur)



## **2.2 - Installation/transmission**

# Installation/transmission

Rappel des actions déjà engagées, priorité, organisation

1. Éléments liés aux rencontres nationales de Perpignan du 16 mai 2011 : « Quelles politiques d'accueil et d'installation en milieu périurbain? »
2. Etude pour l'ADAYG en 2011 – Benchmarking couveuses/espaces tests
3. Recensement des expériences des membres : banque d'expériences et recherche-action FAFU
4. Participation de Terres en villes aux travaux de RENETA : Réseau National des Espaces Test Agricoles – Via la représentation de Mélanie BRIANT

# Rencontres nationales de Perpignan du 16 mai 2011 :

## « Quelles politiques d'accueil et d'installation en milieu périurbain? »

### Rencontre nationale

8  
Quelles politiques d'accueil et d'installation en milieu périurbain ?



Lundi 16 mai 2011, de 9h à 17h30

Hôtel d'Agglomération, Amphithéâtre

Le Point Sur «Les politiques d'installation et d'accueil dans les agglomérations membres de Terres en Villes ».

3 ateliers :

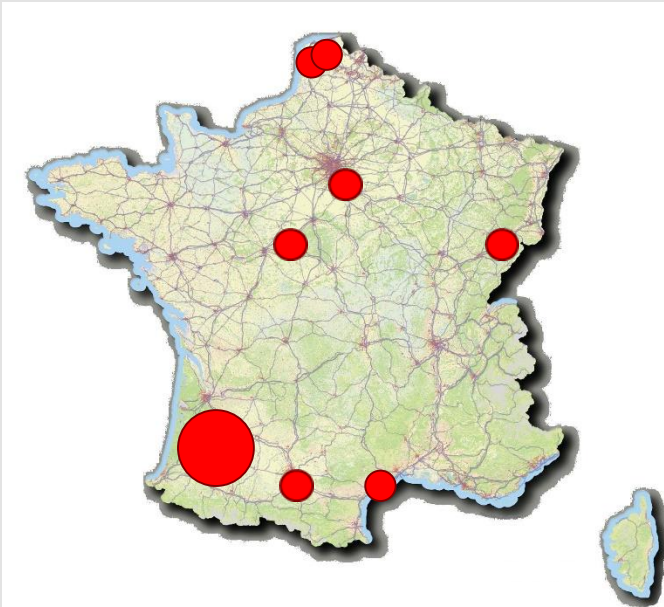
**Atelier 1 :** Organiser le foncier pour accueillir les porteurs de projet

**Atelier 2 :** Accompagner les porteurs de projet dans la création, le développement et la structuration de leur activité en milieu périurbain

**Atelier 3 :** Inscrire le porteur de projet dans une dynamique territoriale

# Benchmarking couveuses/espaces test /... 2011

Commande ADAYG/Pays Voironnais : Fiches expériences 2011 - Rapport



## 8 Fiches expériences :

- 1-Pépinières en Calaisis
- 2-Couveuse ADEAR Montpellier
- 3-Les Champs des Possibles IDF
- 4-Espace-test Prés d'Amont Blois
- 5-Le Gerموir 62
- 6-SAS Gr.A.I.N.E.S.
- 7-Couveuse Save et Garonne
- 8-Pépinière d'activités maraîchères GB

# Participation aux travaux de RENETA :

Réseau National des Espaces Test Agricoles – Via la représentation de Mélanie BRIANT

1. Rencontres annuelles de RENETA juillet 2016 dans le Var : « Espaces Tests et PAT ».
2. Commission « Espaces Tests et Collectivités » de RENETA
3. Les 2 projets :
  1. Espaces Tests et collectivités avec la fondation Terres Solidaires
  2. Projet piloté par Terre de Liens « AGIS »: «Une agriculture ouverte sur la société : élargir la participation pour favoriser l'installation et la transmission agricoles»

# Echanges : l'installation/transmission

1. Que faites vous ?
  2. Comment Terres en villes peut vous appuyer ?
- Agglomérations
  - Chambres d'agricultures

## 3.1 - Le point sur AgriPLUi

### Les résultats du troisième atelier

Le thème du projet qui fait « déborder » positivement le contenu de l'atelier

Un retour globalement positif

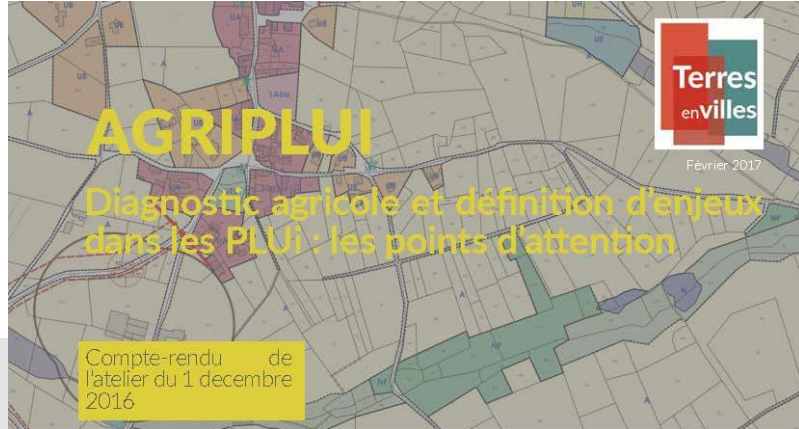
Un compte rendu en cours d'écriture



# 3- Le point sur AgriPLUi

La publication d'un quatrième livrable

Un quatrième atelier « Définition du zonage et écriture du règlement » dont le contenu exact reste à définir.



## Chantier

2

Protection et mise en valeur concertée des espaces agricoles, naturels et forestiers périurbains

Le projet AgriPLUi vise à permettre l'échange entre les membres du réseau Terres en villes sur le thème de l'agriculture dans l'outil PLUi. Le format adopté est celui de la tenue de quatre ateliers interactifs s'étalant sur 2016/2017.

Ce deuxième atelier AgriPLUi s'est concentré sur la question du diagnostic agricole et des enjeux associés. Trois territoires (Toulouse Métropole, Grand Lyon, Métropole/Pays de Rennes) sont venus exposer la manière dont l'agriculture a été diagnostiquée et intégrée au reste du diagnostic PLUi. Il en ressort que ces territoires ont dû faire face à des obstacles de nature similaire mais que chacun a apporté une réponse propre. Sans prétendre à l'exhaustivité des démarches menées par les trois territoires en matière de prise en compte de l'agriculture, cette note passe en revue les points communs qui ont exigé une attention particulière de leur part ainsi que les postures adoptées par chacun d'eux.

## Chiffres clés des trois territoires.



Trois territoires membres du réseau Terres en villes ont présenté la façon dont ils ont abordé la question agricole dans le diagnostic PLUi. Afin de faciliter la comparaison, l'échelle est identique pour les trois territoires.



# 4- Le point sur la compensation agricole

La publication d'un « Point sur... », première étape d'un travail de plus longue haleine. Disponible dans l'intranet.

Tour de table des expériences en cours dans les agglos TEV.



LE POINT SUR...

## LA COMPENSATION AGRICOLE



Février 2017

### Chantier

2

Protection et mise en valeur concertée des espaces agricoles, naturels et forestiers périurbains

Le 2 septembre 2016 a été publié au Journal Officiel le décret n°2016-1190 du 31 août 2016 rendant opérationnel le régime de compensation agricole. Entré en application le 1 décembre de la même année, il entend consolider l'économie agricole des territoires impactés par les grands projets d'aménagement, qu'ils soient publics ou privés. Il précise donc l'article 28 de la loi du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui introduit à l'article L.112-1-3 l'obligation de produire une étude préalable pour les projets susceptibles d'avoir des conséquences négatives sur l'économie agricole. Dans la mesure où l'artificialisation des sols est irréversible, ce type d'outil mérite l'attention. Si le texte définit clairement les cas dans lesquels une compensation est nécessaire, il laisse aux acteurs du territoire le choix de déterminer la nature de cette compensation, d'où la nécessité d'ouvrir la réflexion sur la question.

### Ambition et enjeux du décret

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a souhaité se saisir de la question de la compensation agricole en inscrivant dans une démarche globale de renforcement de la politique foncière agricole. Les enjeux étant variés : sécurité alimentaire des territoires, production de biens et de services du monde agricole, conflits d'usage de l'espace ou encore préservation de l'environnement. Cette politique s'inscrivant dans un cadre large, il faut mettre la compensation agricole en regard d'une palette d'outils réglementaires et de dispositifs de préservation et de gestion du foncier agricole. Il y a donc une articulation à trouver avec les règles d'urbanisme, le contrôle de structures, la régulation du foncier, les activités des SAFER, les missions des CDPENAF ou encore les SCoF suite à la loi Grenelle qui impose la prise en compte de la question agricole. En clair, le décret de compensation agricole vient consolider un arsenal préexistant.

Une approche foncière globale et une compensation collective

chacun (collectivités, agriculteurs...) même si ceux-ci défendent des intérêts parfois divergents voire contradictoires. Ces divergences se sont d'ailleurs faites entendre par les aménageurs et les représentants des collectivités au moment de l'élaboration du décret, et s'exprimeront encore sans doute au moment de la mise en œuvre sur le terrain des mesures compensatoires. Beaucoup craignent en effet que la procédure rime avec contrainte et délais supplémentaires.

Le texte s'inscrit donc dans une approche collective et concertée sur le terrain en ne séparant pas la collectivité, les aménageurs et le monde agricole. Par « collective », il faut entendre que ces mesures ne sont pas individuelles et ne peuvent à ce titre porter sur une exploitation en particulier. Il s'agit d'inscrire les mesures compensatoires dans le territoire et de proscrire le fléchage direct vers des exploitations. La forme que prend la compensation peut s'exprimer en nature (restructuration foncière, reconversion de surfaces artificialisées, travaux d'aménagement) ou par financement (de mesures de consolidation de filière par exemple).

Dans sa démarche d'élaboration, le législateur a souhaité prendre en compte les démarches et intérêts de

## 3. 2 - Le point sur l'avancée des projets du Chantier 3



# Le Lieu Ressources : stratégie fondée sur 4 grands types de projets

Gouvalim II



Gouvernance alimentaire

Rn PAT



Projet Alimentaire Territorial

Onvar



Dév. Agricole

+ARC

Frugal



Système alimentaire métropolitain durable

CapDor



Apports recherche aux acteurs

+AProTer

1. Deux projets de mise en réseau d'acteurs consacrés à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégie alimentaire territoriale : Gouvalim II et Rn PAT

2. Deux projet de développement agricole : le projet Onvar de Terres en villes + ARC

3. Trois projets de recherche-action : Frugal, CapDor/PSDR4 et AProTer

+

4. Les appuis aux membres : PAT NM, MEL, Pays de Lorient, CAD, MAMP ...

# Le projet de développement agricole de Terres en villes

Projet sur lequel Terres en villes labellisé ONVAR (2015 – 2020)

Evaluer et renouveler les modalités **d'implication des agriculteurs et du développement agricole** dans l'élaboration de **Projets Alimentaires Territoriaux** promouvant **l'agroécologie**.

Nom du projet

Stage de fin d'études de Léa Viret

Thème des Rencontres Nationales de Terres en villes 11 et 12 juillet 2017

# Le projet de développement agricole de Terres en villes

Projet sur lequel Terres en villes labellisé ONVAR (2015 – 2020)

Stage de fin d'études de Léa Viret - Programme 2017

- Analyse d'expériences
- Etude Bibliographique sur le Développement agricole, les collectifs d'agriculteurs et les PAT
- Groupes d'Echanges de Pratiques et ateliers
- Rencontres Nationales de Terres en villes - 11 et 12 juillet 2017 à Lyon.

# Le projet de développement agricole de Terres en villes

Projet sur lequel Terres en villes labellisé ONVAR (2015 – 2020)

Les expériences analysées :

1. CETA du pays d'Aubagne et la marque Jardins du pays d'Aubagne,
2. Zone horticole de St Gemme (Angers)
3. Bovins des basses vallées angevines (ex- l'Eleveur et l'oiseau)
4. Marque Parc naturel régional de Brière
5. Pain Bio Ile de France
6. Saveurs du Coin - Lyon
7. Terres d'Ici - Grenoble
8. La Coucou de Rennes – relance race traditionnelle de poule
9. Relance de la culture maraîchère dans les Hortillonnage (Amiens)
10. Relance viticole St Etienne

# Le projet de développement agricole de Terres en villes

Projet sur lequel Terres en villes labellisé ONVAR (2015 – 2020)

Les expériences analysées :

- 11. Espace test Besançon**
- 12. Magasin de producteur de Rennes**
- 13. Lyon PSADER PENAP**
- 14. Robin des Champs (GIEE) Lyon**
- 15. Expérience PAEC St Etienne/Lyon**
- 16. Développer l'approvisionnement local en RHD – St Etienne**
- 17. Plateau de Briard (Ile de France)**
- 18. Construction d'un siège d'exploitation agricole par la commune de Bouguenais – Nantes**
- 19. Installation zone de Wavrin - Lille**
- 20. Abattoir de Saint Etienne**

# Le projet de développement agricole de Terres en villes

Projet sur lequel Terres en villes labellisé ONVAR (2015 – 2020)

Groupe d'Echange de Pratiques Chambres d'Agricultures Grand Ouest - 28 avril 2017

**Thème :** le rôle du technicien dans l'accompagnement des collectifs agricoles et leur implication dans les PAT d'agglomération.

**Objectif :** Etudier quelles sont les postures, méthodologies, compétences à mobiliser, quels sont points de blocage rencontrés, les solutions inventées.

**2 expériences d'accompagnement de collectifs dans des PAT analysées :**

- Cali'Terre (St Nazaire)
- PAD (Rennes)



# **GOUVALIM II :**

Mise en réseau des agglomérations de Terres en villes sur la Gouvernance alimentaire

**Agenda 2017 :**

**Mai 2017 – Dépôt du projet de partenariat Terres en villes/Fondation Carasso 2018 à 2022**

**22 mai 2017 à Lille – Atelier inter-agglos Gouvalim II sur les PAT des agglomérations de Terres en villes (suite à Appel à Projets PNA)**

**Novembre 2017 à Nantes : Forum Gouvalim II sur Assises de l'Alimentation (en lien avec les Assises 2018 à Montpellier)**

# Les travaux de Rn PAT

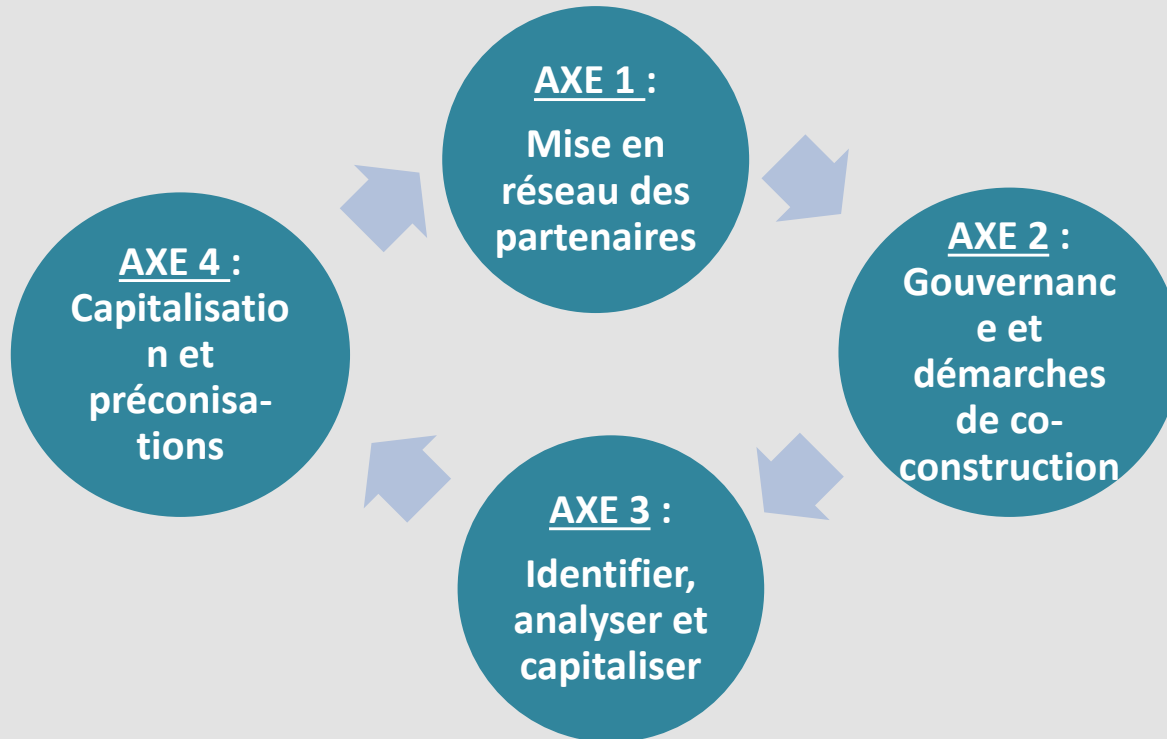


**Rn PAT**

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**

Co-construit et partagé



# L'agenda



**Rn PAT**

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**

Co-construit et partagé

## **Agenda 2017 :**

- **Comité de pilotage : 7 avril 2017 à Paris Joubert**
- **Séminaire des Territoires témoin à Lille le 23 mai 2017**
- **Séminaire annuel RnPAT en juin 2007**

# Les travaux Frugal

**Frugal** research  
Formes urbaines  
et gouvernance alimentaire

## **Groupes Locaux (Rencontres locales Chercheurs-Acteurs) Rhône-Alpes :**

- 24 mars : Grand Lyon
- 18 mai : Grenoble

**27 juin séminaire sur la Gouvernance alimentaire à Nantes**

**Septembre/Octobre : ateliers régionaux chercheurs – acteurs Grand Ouest et Rhône-Alpes**

**Décembre : séminaire interrégional de recherche et séminaire Capdor**

**9 (+2) agglomérations Rhône-Alpes et Grand Ouest**

# **AProTer :**

Recherche – Action sur la Gouvernance alimentaire des agglomérations des Haut de France

**Agenda 2017 :**

**24 mars : séminaire de lancement à Lille**

**Merci de votre attention**



## **Terres en villes**

Le réseau français des acteurs des politiques  
agricoles et alimentaires d'agglomérations

---

[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)